



Campus de Nermont
2 rue de Nermont - BP 64
28202 Châteaudun Cedex

1929 - 2024
95 ANS

CAMPUS
**Les Champs
du Possible**
XAVIER BEULIN

Nogent le Rotrou, le 15 juillet 2026

Madame, Monsieur,

Votre dossier étant complet (ou presque), l'inscription de votre enfant est validée. Je vous remercie de votre confiance pour la nouvelle année scolaire 2026-2027.

Voici quelques informations à retenir pour la rentrée.

1. La rentrée

Pour tous les élèves : 4^{ème}, 3^{ème}, CAP SAPVER, seconde SAPAT, première SAPAT et terminale SAPAT

Le mardi 1 septembre 2026 à 14h00 (appel dans la cour).

Les élèves internes sont invités à se présenter à partir de 13h00 à l'internat.

2. La liste des fournitures pour les cours et l'internat

Pour obtenir les listes de fournitures, il faut vous connecter sur notre site internet : www.nermont.fr et télécharger le ou les documents adéquats. Rubriques : « Rentrée 2026 » « Site de Nogent ». **Vérifier qu'il s'agisse bien de la liste pour les élèves de Nogent-le-Rotrou.**

Si vous n'avez pas internet, n'hésitez pas à appeler notre secrétariat au 02.37.44.60.60.

3. Réunions de rentrée, à noter dans vos agendas !!!

Classes	Dates
4 ^{ème}	Vendredi 11 septembre 16h00
3 ^{ème}	Vendredi 11 septembre 16h00
2 nd e SAPAT	Vendredi 11 septembre 16h00
1 ^{ère} SAPAT et Terminale SAPAT	Vendredi 11 septembre 16h00
CAP SAPVER	Vendredi 11 septembre 16h00

Site de Nermont

2 Rue de Nermont - BP 64
28202 Châteaudun Cedex

☎ : 02 37 44 60 60

accueil@nermont.fr

<https://www.nermont.fr>



LEAP de Nermont Site de Châteaudun
- Site de Nogent Le Rotrou



Site du Perche

35 Rue de la Touche
28400 Nogent-le-Rotrou

☎ : 02 37 53 42 70

accueil@nermont.fr

<https://www.nermont.fr>

4. Le Règlement intérieur

Le règlement intérieur est consultable sur notre site internet et sera distribué à chaque élève à la rentrée, il faudra le signer. Il est recommandé de le lire avant la rentrée.

5. Le dossier de bourse.

Vous devez vous manifester auprès de Madame Augereau comptabilite@nermont.fr le plus tôt possible et impérativement avant la mi-septembre.

Attention aucun dossier ne sera reconduit automatiquement, il faut refaire une demande. Les documents pour la bourse CERFA et procuration sont joints à cette lettre. Vous devrez fournir votre dernier avis d'imposition sur les revenus 2025 et l'attestation CAF ou MSA sur laquelle figurent votre adresse et vos enfants.

6. Les Horaires de l'établissement

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ouverture	8h00	8h00	8h00	8h00	8h00
Fermeture	17h00	17h00	12h00	17h00	16h00

Les élèves recevront leur emploi du temps le jour de la rentrée.

7. Les stages

Le calendrier des stages est à télécharger sur notre site internet : www.nermont.fr dans la rubrique : « Rentrée 2026 » « Site de Nogent ».

8. Le paiement

Si vous n'avez pas réglé les droits d'inscription (154 euros) , scanner ce QR Code et effectuer le règlement sinon merci de vous rapprocher auprès de notre service comptabilité.



9. Internat

Un état des lieux des chambres sera fait pour chaque élève interne dès la rentrée, celui-ci sera signé de la direction, de l'élève et de sa famille. Il devra être retourné au lycée accompagné d'un chèque de caution d'un montant de 200 euros, si vous ne l'avez pas adressé avec votre dossier d'inscription. Cette caution sera encaissée en cas de dégradations constatées.

Site de Nermont

2 Rue de Nermont – BP 64
28202 Châteaudun Cedex

☎ : 02 37 44 60 60

accueil@nermont.fr

<https://www.nermont.fr>



LEAP de Nermont Site de Châteaudun
- Site de Nogent Le Rotrou



Site du Perche

35 Rue de la Touche
28400 Nogent-le-Rotrou

☎ : 02 37 53 42 70

accueil@nermont.fr

<https://www.nermont.fr>

10. Pronote

Dès la rentrée, un code Pronote sera distribué à chaque élève et chaque responsable. Le lycée communique avec les familles par ce biais d'où l'importance de ce contrôle. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté pour vous connecter.

Votre enfant sera formé à cet outil informatique dès la rentrée. Les parents auront la possibilité d'être initié lors des réunions de rentrée.

11. Direction et services administratifs.

Monsieur Xavier Marin, Directeur et Madame Marie Levassor, Directrice-adjointe, assurent le fonctionnement des sites de Châteaudun et Nogent le Rotrou en lien avec la vie scolaire et l'équipe des enseignants.

La vie scolaire est assurée par Madame Krystyna Gouhier.

Les services administratif et comptable sont centralisés sur le site de Châteaudun au 2 rue de Nermont, pour toute demande :

Mme Sybille Pelé, secrétaire de direction : 02 37 44 60 60 secretariat@nermont.fr

Mme Béatrice Augerau, comptable, 02 37 44 60 56 comptabilite@nermont.fr.

Nous vous informons que le lycée sera fermé du 20 juillet au 16 août 2026 inclus. En cas d'urgence joindre l'établissement sur l'email : directeur@nermont.fr.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments dévoués.

Le Directeur,

Xavier Marin

Site de Nermont

2 Rue de Nermont - BP 64
28202 Châteaudun Cedex

☎ : 02 37 44 60 60

accueil@nermont.fr

<https://www.nermont.fr>



LEAP de Nermont Site de Châteaudun
- Site de Nogent Le Rotrou



Site du Perche

35 Rue de la Touche
28400 Nogent-le-Rotrou

☎ : 02 37 53 42 70

accueil@nermont.fr

<https://www.nermont.fr>